

VOTRE CHEMIN VERS L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL.

Accompagnement

UAE



Cabinet
Pep

VALORISEZ CE QUE VOUS ÊTES DÉJÀ !

Obtenez une certification grâce à votre expérience avec le Cabinet PEP  

Vous avez de l'expérience ? Faites-la reconnaître officiellement avec la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Chez Cabinet PEP, on transforme votre parcours en certification reconnue 

POURQUOI FAIRE UNE VAE ?

- ◆ Obtenir un diplôme officiel sans reprendre de longues études
- ◆ Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- ◆ Évoluer dans votre carrière : promotion, reconversion, concours...
- ◆ Prendre conscience de vos compétences réelles
- ◆ Gagner en confiance en vous
- ◆ Mieux valoriser votre profil sur le marché du travail

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir, sur décision d'un jury, un diplôme, un titre ou une certification de qualification professionnelle sans avoir nécessairement à suivre une formation. Cette certification professionnelle par la validation de l'expérience se base sur une expérience professionnelle et/ou extra-professionnelle.

La démarche de VAE est un véritable parcours qui nécessite le passage devant un jury pour valider les connaissances et les compétences que vous avez acquises.

À QUI S'ADRESSE LA VAE ?

À toute personne active, quel que soit votre âge, votre statut ou votre niveau d'études :

 Salarié(e) |  Indépendant(e) |  Agent public |  Demandeur(se) d'emploi |  Bénévole

 Il suffit d'avoir au moins 1 an d'expérience (salariée, bénévole ou autre) dans le domaine visé.

PRÉREQUIS :

Pour que votre demande soit recevable, vous devez justifier au minimum d'1 année (soit 1607 heures en continu ou non) d'activités salariées, non salariées ou bénévoles en rapport direct avec le référentiel de certification

LES GRANDES ETAPES DE VOTRE VAE -

L'accompagnement débute dès décision de la recevabilité et accord de financement

INFORMATION, ORIENTATION & CONSEIL

-  Premier contact – On apprend à se connaître
-  On analyse la pertinence de votre projet
-  On identifie le diplôme qui correspond à votre expérience

CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECEVABILITÉ (Livret 1) – A FAIRE PAR LE CANDIDAT

 L'objectif est de repérer vos expériences en lien avec le référentiel visé, votre CV détaillé va vous aider pour ce travail

 Objectif : faire valider la recevabilité de votre demande

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDACTION DU LIVRET 2

-  On vous aide à comprendre le référentiel de compétences
-  Vous apprenez à structurer vos expériences
-  Vous rédigez votre dossier avec méthode
-  On relie vos compétences au référentiel
-  On rassemble les preuves
-  Préparation à l'oral devant le jury
-  24 heures d'accompagnement, en présentiel ou à distance

JURY FINAL DE VALIDATION

-  Vous passez devant un jury professionnel
-  Trois issues possibles :
-  Validation totale
-  Validation partielle (avec plan d'action)
-  Refus (avec accompagnement pour rebondir)

MODALITES ET DELAI D'ACCÈS : Présentation d'un devis

Respect du cadre réglementaire de la VAE

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/vae>

Ressources VAE :

Rectorat Académie Nancy-Metz

DAFPIC – GIP Formation Tout au Long de la Vie

28 rue de Saurupt - BP 3039

54012 NANCY Cedex

Tél. 03 83 55 27 98

examens.vae@ac-nancy-metz.fr

ce.dava@ac-nancy-metz.fr

www.vae-lorraine.fr

twitter : @gretadelorraine

Facebook : DAVA Nancy-Metz

TARIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE (ne comprend pas les frais de jury, ne comprend pas la rédaction du livret 1 = demande de recevabilité)

Un investissement pour votre avenir professionnel 

- ◆ Financement personnel (via CPF)
-  Niveau inférieur au Master :
-  À partir de 2 990 € (net de TVA – TVA non applicable, art. 293 B du CGI)
-  Niveau Master :
-  3 500 € (net de TVA)

 Retrouvez tous les détails sur Mon Compte Formation :

 https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88463156500014_VAE/88463156500014_VAEACTION?contexteFormation=ACTIVITE_PROFESSIONNELLE

 Financement par l'employeur

 À partir de 3 220 € (net de TVA – TVA non applicable)

 Bon à savoir :

Votre employeur peut cofinancer votre accompagnement via le dispositif d'abondement CPF !

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

 24h d'accompagnement:

✓ 14h d'entretiens personnalisés (en présentiel et/ou à distance en synchrone) -> 7 séances de 2 heures à votre rythme

✓ 10h de travail guidé en autonomie (formation en distanciel asynchrone)

 Présentiel à Nancy ou  Distanciel via Teams

 Délais estimés : ♦ Recevabilité (après dépôt du dossier) : environ 2 mois

♦ Accompagnement jusqu'au jury : entre 3 mois et 1 an, selon votre disponibilité et avancement

OU ?

 À Nancy :

• La PEP' – 20 bld du 26e RI – Nancy

 Ou 100 % en visio via Teams

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

Livret d'accueil remis au bénéficiaire avant le démarrage de la VAE



Accessibilité : La formation est ouverte à tout public. En cas de besoins spécifiques – veuillez contacter Ghislaine LALOUE KREIS à l'adresse @ suivante : ghislaine.kreis@cabinet-pep.com afin que nous puissions envisager toutes les possibilités et moyens permettant d'adapter au mieux le bilan.





CONTACT



06 72 76 03 11



ghislaine.kreis@cabinet-pep.com



L'Atelier Bianca Maria
4 rue des écuries,
Vandœuvre-lès-Nancy

RETROUVEZ NOS ACTU SUR :



www.cabinet-pep.com



@Ghislaine LALOUE KREIS



@cabinet_pep